

Département de l'Aude Arrondissement de Narbonne Délibération n° D2025-10-30-41 Conseillers municipaux en exercice : 14 Convocation en date du 24 octobre 2025	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE <u>Conseil Municipal du 30 octobre 2025</u> Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier DE VOLONTAT, Maire. Présents : de VOLONTAT Xavier, BONNERY Patrick, BENSEN Christian, FABRE Éric, CROS Francette, RAMONE Jean-Luc, CROUSILLAC Pascal, LABADIE Pierre, DAYER Christine, CHORTO Christiane, Absents : VIDAL Mathilde, POUS Joël Empêchés : CLAYRAC Georges, CASSIGNAC Fabien. Procurations : CLAYRAC Georges à FABRE Eric, CASSIGNAC Fabien à DAYER Christine. Secrétaire de séance : CROUSILLAC Pascal.
---	---

OBJET :	TRAVERSEE D'AGGLOMERATION AUTORISATION DE SIGNATURE POUR MISSION DE COORDONNATION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE DES TRAVAILLEURS Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de missionner un coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs pour les travaux de la tranche ferme du projet de requalification et de sécurisation de la RD613 en traversée d'agglomération, qui doit être réalisée en 2026. Après réception de plusieurs devis et suite à des échanges avec l'Agence Technique Départementale ATD11, assistance à maîtrise d'ouvrage pour la commune, c'est le cabinet FERRANDO-MATEILLE, 17 Rue de Ratacas, ZI Plaisance, 11100 Narbonne, qui a été sélectionné. Une convention doit être signée. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention pour confier cette mission à cette entreprise. LE CONSEIL MUNICIPAL <u>Qui</u> l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré Autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs concernant la tranche ferme du projet de requalification et de sécurisation de la RD613 en traversée d'agglomération, qui doit être réalisée en 2026. Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0
---------	--

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme.

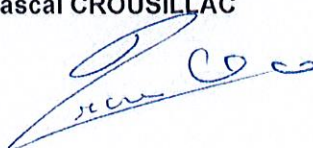
Envoyé en préfecture le 12/11/2025

Reçu en préfecture le 12/11/2025

Publié le

ID : 011-211103510-20251030-D2025_10_30_41-DE

**La secrétaire de séance,
Pascal CROUSILLAC**



**Le Maire,
Xavier de VOLONTAT**

